

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU DOMAINE-DU-ROY
MUNICIPALITÉ DE LAC-BOUCHETTE**

SÉANCE AJOURNÉE DU 17 MARS 2020

À une séance ajournée du conseil municipal légalement tenue le 17 mars 2020, au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, sous la présidence de son honneur Mme la mairesse Ghislaine M.-Hudon.

Sont également présents, les conseillers :

Claude Martel
Tony Potvin
Annie Lapointe
Caroline Roberge

M. le conseiller Réal Bérubé et Mme la conseillère Josée Crane sont absents.

Formant quorum.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance par madame la mairesse
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour
3. Ouverture de soumissions – descente de bateau
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

1. OUVERTURE

Mot d'ouverture de la séance par Mme la Mairesse qui préside l'assemblée par la suite.

2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Résol. 20-069

Madame la mairesse fait lecture de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Caroline Roberge appuyée par Mme la conseillère Annie Lapointe et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et rédigé.

ACCEPTÉE

3. OUVERTURE DES SOUMISSIONS – DESCENTE DE BATEAU

Cet item est remis à plus tard.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

5.
Résol. 20-070

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Annie Lapointe et résolu à l'unanimité des conseillers de levée l'assemblée.

Il est 19 h 03.

ACCEPTÉE

MAIRESSE

DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, Mme la mairesse Ghislaine M.-Hudon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.